

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

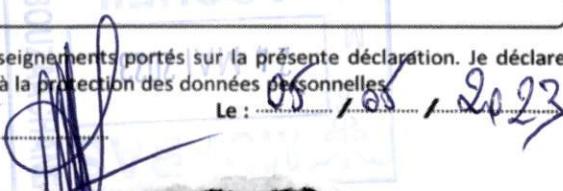
La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-582553

169047

<input checked="" type="checkbox"/> <b>Maladie</b>	<input type="checkbox"/> <b>Dentaire</b>	<input type="checkbox"/> <b>Optique</b>	<input type="checkbox"/> <b>Autres</b>
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	00683	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : AOUAD M'HAMED			
Date de naissance : 11-12-1943			
Adresse : 256 Bd DE BORDEAUX EG 5 APP 4510 CASABLANCA			
Tél. : 06 63 18 80 44 Total des frais engagés : 2665,40 Dhs			

Cadre réservé au Médecin			
<b>DR. ERRAJAHI Zineb</b> Radiocardiologue Diabétologue 737 Nook Rd - Avenue Youssef et Rue Boudra Résidence MCP 1er étage N°3 - Casablanca Tel : 05 22 26 52 11			
Date de consultation :	5/5/2023	Age:	71 ans
Nom et prénom du malade :		Aouad	
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : Diabète type 2			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.  
 Fait à : CASABLANCA  
 Signature de l'adhérent(e) :  


Le : 05/05/2023



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
5/11/23	C2	350 DT	INP : 0911010382 Zineb	

45/CS C C DR. EZZAIRA. IT Zineb  
Endocrinologue Diabétologue  
Dr. Hany Youssef El Rue Ezzairat  
El Gharbiah 10211 - Casablanca  
Téléphone : 052 11 44 99

## **EXÉCUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien du ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <i>Docteur en pharmacie</i> <i>139, Boulevard M. Youssef</i> <i>Essaouira - Tél: 05 22 22 21 25</i> <b>INPE: 09204335</b>	05/05/2023	1835, 40

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr JENNAR Nedac 50100 Bourgogne 190, Bd. Bordeaux 0522 22 31 32	04/05/23	B-380	530,00 DH

AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	D
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

#### VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ZinebERRAJRAJI

Spécialiste en Endocrinologie

Diabétologie et Maladies Métaboliques

Obésité - Cholesterol



الدكتورة الرجراجي زينب

متخصصة في مرض السكري

والغدد

السمنة - الكوليستيرونول

Le 05/5/23.

72 Avazad m'Kanez.

243,00

Tresiba .

Tresiba® FlexTouch®  
100 unités/ml  
Solution injectable  
1 stylo pré-rempli 3 ml  
PPV : 243,00 DHS



8-9560-73-270-1

13 UI le flacon

1193,00

Victoza

Victoza®  
6 mg/ml  
Solution injectable  
2 stylos pré-remplis 3 ml  
PPV : 1193,00 DHS



8-9895-73-280-3

1,2 ULE (1)

25,00

1 poudre 100g

0 - 0 - 1

188,00 Piandol

0 - 1 -

PIASCLEDINE® 300MG  
Boîte de 30 gélules  
Distribué par Sothema-Bouskoura  
PPV : 188,00 DHS



6 118001 072644

NIP: 092043355  
DUAZZANE  
Thalamicide  
Casablanca - Tel. 05 22 22 27 25

25,00

Ce - Jan -

00 CALAFIX

42,20 00 CALAFIX 15g (15g)  
- 00 CALAFIX Dose (14 de 4) = 10g (15g)

737، شارع مولاي يوسف زنقة بوكراع إقامة مرمار رقم 3 الطابق الأول - الدار البيضاء  
737, Angle Youssef Rue Boukraa, Résidence Miramar N°3, 1<sup>er</sup> Etage

Tél. : 05 22 26 52 11

✓ →

Becidouze (18+)

BECIDOUZE®

20 dragees

PPV 35DH10

EXP 12/2025

LOT 20007 4



- 35,10 141 ;

- Tagefpré 300 (18+)

0 - 0 - 1



109,00

1835,40

DR. ERRAJRAJI Zineb  
Endocrinologue Diabetologue  
Tél: 05 22 22 27 25 - Avenue Youssouf et Rue Benkhal  
RESIDENCE MIRAMAR Casablanca N°3 - Casablanca  
Tél: 05 22 26 52 11

PHARMACIE MY YOUSSEF  
Salma CHERIF D'OUAZZANE  
Docteur en Pharmacie  
139 Boulevard MY Youssef  
Casablanca - Tél: 05 22 22 27 25

INPE:092043355

# BILAN BIOLOGIQUE

Nom : Audrey Michonneau

## INFLAMMATION

- CRP
- VS 1<sup>ère</sup> heure et 2<sup>ème</sup> heure

## IONOGRAMME

- Potassium, Sodium, Chlore
- Réserve alcaline
- Protides totaux

## BILAN LIPIDIQUE

- Triglycérides
- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL

## BILAN HEPATIQUE

- SGOT (ASAT), SGPT (ALAT)
- Gamma GT
- Phosphatases alcalines

## BILAN URINAIRE

- Protéinurie des 24 heures
- ECBU
- Ionogramme urinaire

## BILAN GLYCEMIQUE

- Glycémie à jeun
- Glycémie post prandiale
- HbA<sub>1c</sub>

## DIVERS

- Myoglobine
- Troponine
- Electrophorèse des protéines

## HEMOGRAMME =

(NUMERATION- FORMULE –SANGUINE)

- Globules rouges - Hémoglobine
- Hématocrite - Globules blancs...
- Plaquettes

## BILAN DE LA FONCTION THYROÏDIENNE

- T3, T4, TSH

## BILAN DE LA COAGULATION

- Taux de prothrombine
- INR
- TCA malade/TCA témoin
- Fibrinogène

## BILAN DE LA FONCTION RENALE

- Crétatinine
- Urée plasmatique

## EXPLORATION DE LA PROSTATE

- PSA

## ENZYMES MUSCULAIRES

- LDH
- CPK
- CPK-Mb

DR. EJJENNANE Zineb  
Endocrinologue  
Diabetologue  
Dr. Dr. EJJENNANE Zineb Youssef et Rue Braham  
Résidence la Jardinière 1er étage N°3 - Casablanca  
Tél: 05 24 28 52 11 Cacher

laboratoire d'Analyses Médicales Bordeaux  
Dr. EJJENNANE Zineb  
Médecin Biologiste  
280, Bd. Bordeaux 22 30 37 - fax: 05 22 22 29 82  
Tél: 05 22 22 30 37 - Tel: 05 22 22 29 82  
IP: 35440318 - www.lam.com.ma



LABORATOIRE BORDEAUX

# LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES BORDEAUX

## مختبر التحاليل الطبية بـ وردو

Dr. Zineb EJ JENNANE : Médecin Biogiste

Biochimie | Hématologie | Hémostase | Immunologie | Hormonologie  
 Bactériologie | Parasitologie | Mycologie | Virologie | Biologie de la reproduction



Dossier : 2305040015  
 Prélèvement du : 04-05-2023  
 Edition : 04-05-2023

**Mr AOUAD Mhamed**

Né(e) le 11-12-1943  
 Code Patient 2110090018  
 Médecin Dr ERRAJRAJI Zineb

**BIOCHIMIE SANGUINE**

Automate COBAS C111

**Glycémie à jeûn**

(Méthode enzymatique à l'hexokinase.)

1.46 g/L  
8.10 mmol/L(0.82–1.15)  
(4.55–6.38)**Hémoglobine glyquée (HbA1c)**

(Technique HPLC selon DCCT/NGSP)

8.2 %

5

(4.8–5.9)

Interprétation:

% HbA1c	Interprétation
4 - 6%	Valeurs normales de l'hémoglobine glyquée
< 6.5 %	Bon équilibre glycémique chez le diabétique type II selon HAS 2006
< 7%	Bon équilibre glycémique chez le diabétique type I selon HAS 2006(cible thérapeutique)
> 8 %	Mauvais équilibre glycémique

NB: Changement de technique depuis le 11/10/2021.

**BILAN ENDOCRINIEN****TSH (Thyréostimuline ultrasensible)**

(Technique immunofluorescence AIA)

2.23 mU/l

(0.25–5.00)

La TSH est l'indicateur le plus sensible pour évaluer un dysfonctionnement thyroïdien.

Une variation minime de la T4L provoque une réponse très amplifiée de la TSH.

Cependant, la TSH répond aux variations de la T4L avec un temps de latence important, au moins 8 semaines pour une réponse complète.

Demande validée biologiquement par : Dr. Zineb EJ JENNANE

Praticien : Dr. Zineb EJ JENNANE  
Médecin Biogiste  
280, Bd. Bordeaux, RDC - C.P : 20040 - Bourgogne - Casablanca / Tél.: 05 22 22 30 37

Signature : Dr. Zineb EJ JENNANE

Prélèvement à domicile sur rendez-vous : 06 71 45 29 04

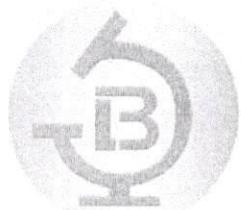
Page : 1/1

280, Bd Bordeaux, RDC - C.P : 20040 - Bourgogne - Casablanca / Tél.: 05 22 22 30 37

Fax.: 05 22 22 29 62 - E-mail : laboratoirebordeaux@gmail.com / Site web : www.labobordeaux.com

TP : 35460318 - IF : 15269526 - RC : 422030 - CNSS : 4782620 - ICE : 000232167000019 - INPE : 093061190

# LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BORDEAUX



LABORATOIRE BORDEAUX

Dr. EJ JENNANE ZINEB : Médecin Biologiste  
280, Bd Bordeaux, RDC - 20040 - CASABLANCA  
Tél : 0522 22 30 37 / 08 08 35 31 54 Fax : 0522 22 29 62  
Site web: [www.labobordeaux.com](http://www.labobordeaux.com) Email:laboratoirebordeaux@gmail.com  
TP : 35460318 IF : 15269526 RC : 422030 INPE : 093061190 ICE : 000232167000019

FACTURE N° : 230500041

Casablanca le 04-05-2023

Mr AOUAD Mhamed

Demande N° 2305040015

Date de l'examen : 04-05-2023

## Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PS	Prélèvement sang	E25	E
0118	Glycémie	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0163	TSH	B250	B

Total des B : 380 TOTAL DOSSIER : 530.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cinq cent trente dirhams

Laboratoire d'Analyses Médicales Bordeaux  
Dr. E.J-JENNANE Zineb  
Médecin Biologiste  
280, Bd. Bordeaux RDC Bourgogne-Casa  
Tél : 0522 22 30 37 - Fax : 0522 22 29 62